



## Arret maladie pendant un jour de recuperation

Par **Tonin Magali**, le **21/11/2016** à **15:51**

Bonjour, je voudrais savoir si on peut récupérer un jour de "récup" ? je travaille du lundi au samedi pour une collectivité. Je suis annualisée afin de bénéficier d'un samedi de repos par mois. j'ai été en arrêt maladie du jeudi au samedi inclus. ce samedi était mon jour de repos mensuel. mon employeur me dit que je ne peux pas bénéficier d'un autre samedi car il s'agit de récupération et non pas de jour de congés. Je ne vois pas bien la différence. je ne suis pas d'accord avec cela et j'aimerais savoir qui a raison. pourriez vous me renseigner SVP

Par **P.M.**, le **21/11/2016** à **17:51**

Bonjour,  
Il faudrait justement lui demander la différence car je ne vois pas comment on pourrait vous obliger à prendre ou considérer que vous avez pris un repos compensateur pendant que vous étiez déjà en arrêt-maladie surtout si c'est un nombre de jour fixé en début d'année...

Par **Tonin Magali**, le **21/11/2016** à **18:03**

merci beaucoup pour votre réponse. c'est un peu compliqué justement. ce jour n'est pas fixé en début d'année. c'est moi qui gère avec ma collègue remplaçante, quelques semaines avant, le jour où elle interviendra sur mon poste à ma place. ces samedis ne sont pas des rtt. je travaille 34h10 par semaine, je suis annualisée à 33h pour justement bénéficier d'un samedi par mois.  
ce fameux samedi ma collègue devait justement me remplacer. il me semble que puisque finalement j'étais en arrêt maladie et qu'on ne peut pas le considérer comme du repos, je devrais avoir le droit d'avoir un autre samedi. Est-ce que vous pouvez me le confirmer ? je me trompe peut-être ?  
merci encore; Cdt

Par **P.M.**, le **21/11/2016** à **18:38**

Donc cela voudrait dire que vous êtes à temps partiel pour être annualisé à 33 h mais je n'ai pas parlé de RTT et vous ai donné mon avis qui va dans le même sens que vous...

Par **Tonin Magali**, le **21/11/2016** à **21:06**

oui je suis a temps partiel.

je parle de RTT car on m'a dit que les recup etaient assimilés a des RTT

je vous remercie pour votre reponse en tout cas.

Par **Nenette74100**, le **06/10/2023** à **13:51**

Bonjour

Mercredi dernier j'étais en recup d'heure sup effectuees la semaine d'avant.. seulement je suis aller au medecin car positive au covid et celui ci m'a arrêter du mercredi au samedi...dois-je reposer m'a recup vu que l'arrêt part du mercredi??

Par **P.M.**, le **06/10/2023** à **14:17**

Bonjour,

A mon avis, le repos compensateur n'ayant pas pu être pris, il devrait être reporté...